



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-072-2022-01

PUBLIÉ LE 24 JANVIER 2022

# Sommaire

## **Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Service de la coordination et des affaires parisiennes**

IDF-2022-01-24-00004 - Arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition de la commission de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil (4 pages)

Page 3

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques**

IDF-2022-01-24-00003 - Arrêté modifiant l'arrêté n°IDF-2020-08-12-001 du 12 août 2020 portant nomination des membres de la commission consultative économique unique pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly (3 pages)

Page 8

Préfecture de la Région d'Ile de France,  
Préfecture de Paris

IDF-2022-01-24-00004

Arrêté préfectoral portant renouvellement de la  
composition de la commission de concertation  
chargée de donner un avis sur les questions  
relatives aux contrats passés avec les  
établissements d'enseignement privés de  
l'académie de Créteil

**Arrêté préfectoral  
portant renouvellement de la composition de la commission de concertation chargée de donner un avis  
sur les questions relatives aux contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de  
l'académie de Créteil**

Le préfet de la région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L442-10, L422-11 et R442-63 et suivants,

Vu la circulaire du ministre de l'éducation nationale et du ministre de l'intérieur et de la décentralisation du 9 décembre 1985 relative à la mise en place des commissions de concertation,

Vu la circulaire interministérielle du 13 juillet 1990 relative au renouvellement des commissions de concertation,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-01-29-013 du 29 janvier 2018 modifié portant renouvellement de la composition de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil,

Vu les propositions du recteur de l'académie de Créteil ;

Sur proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition de la commission de concertation instituée au siège de l'académie de Créteil est renouvelée pour trois ans.

**Article 2**

**I - AU TITRE DES PERSONNES DESIGNES PAR L'ETAT**

**a) Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, président.**

**b) Le recteur de l'académie de Créteil, président en cas d'empêchement du préfet, conformément à l'article R442-68 du Code de l'éducation. Si le recteur est lui-même empêché, la présidence de la commission est assurée par la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris.**

### c) – quatre représentants des services académiques

#### En qualité de titulaires

Madame Anne-Marie BAZZO  
Inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services  
de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Monsieur Antoine CHALEIX  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de  
l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Madame Valérie DEBUCHY  
Inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services  
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

Monsieur Pascal FOURESTIER  
Déléguée académique à la formation  
professionnelle initiale et continue

#### En qualité de suppléants

Monsieur Olivier LANEZ  
Inspecteur d'académie,  
Directeur adjoint d'académie des services de  
l'éducation nationale du Val-de-Marne

Monsieur Stéphane VAUTIER  
Inspecteur d'académie,  
Directeur d'académie adjoint des services de  
l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Monsieur Fabien AUDY  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique adjoint des services  
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

Monsieur Olivier LEFEVRE  
Délégué académique adjoint formation  
professionnelle initiale et continue

### d) Trois personnalités qualifiées :

#### En qualité de titulaires

Monsieur Eric QUENAULT  
Directeur régional de la jeunesse,  
des sports et de la cohésion sociale  
d'Ile-de-France

Monsieur Serge ALBOUZE  
Chargé des bourses et de la gestion  
des établissements privés à la DRIAAF

Madame Joséphine BOULINGUEZ  
Directrice des opérations, 100 000 entrepreneurs

#### En qualité de suppléants

Madame Jeanne DELACOURT  
Directrice régionale adjointe de la jeunesse  
des sports et la cohésion sociale  
d'Ile-de-France

N.  
DRIAAF Ile-de-France chargé de  
l'enseignement agricole privé

Madame Karine GAVARD  
Responsable coordination, 100 000 entrepreneurs

### Article 3

## II - AU TITRE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### a) Conseillers régionaux

#### En qualité de titulaires

Monsieur Thierry HEBBRECHT  
Madame Yasmine CAMARA  
N.

#### En qualité de suppléants

Madame Elise GONZALES  
Monsieur Romain MARIA  
N.

## **b) Conseillers départementaux**

### En qualité de titulaires

Madame Véronique VEAU  
Vice-présidente du conseil départemental  
de la Seine-et-Marne

Monsieur Emmanuel CONSTANT  
Vice-président du conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis

Madame Evelyne RABARDEL  
Vice-présidente du conseil départemental  
du Val-de-Marne

### En qualité de suppléants

Madame Geneviève SERT  
Vice-présidente du conseil départemental  
de la Seine-et-Marne

Madame Silvia CAPANEMA  
Vice-présidente du conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis

Monsieur Jean-François LE HELLOCO  
Conseiller départemental  
du Val-de-Marne

## **c) Maires :**

### En qualité de titulaires

Madame Marie-Line PICHERY  
Maire de Savigny-le-Temple

Monsieur Sylvain BERRIOS  
Maire de Saint-Maur-des-Fossés

Monsieur Christian ROBACHE  
Maire de Montévrain

### En qualité de suppléants

Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Maire de Vincennes

Monsieur Azzédine TAÏBI  
Maire de Stains

Monsieur Dominique BAILLY  
Maire de Vaujours

## **Article 4**

## **AU TITRE DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES**

### **a) Chefs d'établissement d'enseignement privés**

#### En qualité de titulaires

Madame Aurélie FRADIN  
Représentante des directeurs

Monsieur Jean-Luc BONNEMAIN  
Représentant des directeurs

Madame Martine LAURENTIE  
Représentante des directeurs

#### En qualité de suppléants

Madame Cécile CHUZEL  
Représentante des directeurs

Madame Anne VALLETOUX  
Représentante des directeurs

Madame Isabel BREUIL  
Représentante des directeurs

## **b) Maîtres enseignants dans un établissement privé**

### En qualité de titulaires

Monsieur Laurent FASSOT  
Madame Vanessa LAMBERT-PARENT  
Monsieur Philippe MASSON

### En qualité de suppléants

Madame Karine GUEGAN  
Madame Laurence DAURELLE  
Madame Christine COUSIN

## **c) Parents d'élèves**

### En qualité de titulaires

Madame Béatrice MARTINEZ  
Monsieur Ronald HEUSCHEN  
Monsieur Alexandre VITIELLO

### En qualité de suppléants

Monsieur Tanguy RODIER  
Monsieur Bent PHILIPPOT  
Madame Sophie PARIN

### **Article 5**

Le secrétariat de la commission est confié aux services du rectorat de l'académie de Créteil.

### **Article 6**

La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et le recteur de l'académie de Créteil, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 24 janvier 2022

**Le préfet**

**signé**

**Marc GUILLAUME**

Préfecture de la région d'Ile-de-France,  
préfecture de Paris-Secrétariat général aux  
politiques publiques

IDF-2022-01-24-00003

Arrêté modifiant l'arrêté n°IDF-2020-08-12-001  
du 12 août 2020 portant nomination des  
membres de la commission consultative  
économique unique pour les aéroports de  
Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly



## **ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté n°IDF-2020-08-12-001 du 12 août 2020 portant nomination des membres de la commission consultative économique unique pour les aérodromes de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R224-3 et R224-4-2, D.224-2 et D224-4 ;

Vu la loi n°2005-357 du 20 avril 2005 modifiée relative aux aéroports ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret 2007-617 du 26 avril 2007 relatif aux commissions consultatives économiques des aérodromes de l'Etat et d'Aéroports de Paris ;

Vu le décret n° 2012-468 du 10 avril 2012 relatif à la commission consultative économique unique pour les aérodromes de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly ;

Vu le décret n°2017-1296 du 22 août 2017 relatif aux commissions consultatives économiques des aérodromes de Paris Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget ;

Vu l'arrêté n°IDF-2020-08-12-001 du 12 août 2020 portant nomination des membres de la commission consultative économique unique pour les aérodromes de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, modifié par les arrêtés n°IDF-2020-12-14-003 du 14 décembre 2020, n° IDF-2021-06-17-00007 du 17 juin 2021, IDF-2021-10-12-00005 du 12 octobre 2021 et n°IDF-2021-10-13-00006 du 13 octobre 2021 ;

Vu le courriel de la direction générale de l'aviation civile en date du 12 janvier 2022 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la Préfecture de la région d'Île de-France, Préfecture de Paris ;

## **ARRETE**

**Article 1er :** Le point 3 relatif aux représentants des transporteurs aériens de l'article 2 de l'arrêté n°IDF-2020-08-12-001 du 12 août 2020 modifié susvisé est remplacé par un nouveau point 3 ainsi rédigé :

« 3. En qualité de représentants des transporteurs aériens :

- Air France : M. Alexandre BACLET, Directeur général adjoint Economie-Finances ;
- FedEx Express Europe : Mme Cécile JOURDAN ;
- easyJet Airline Company Limited : Mme. Agi SMITH, Senior Manager Airport Development & Procurement ;
- Vueling Airlines S.A. : Mme Charlotte DUMESNIL, Directeur général France. »

**Article 2 :** La liste des membres de de la commission consultative économique unique pour les aérodromes de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly fixée par l'arrêté du 12 août 2020 modifié précité, telle que modifiée par les dispositions de l'article 1er ci-dessus figure, pour information, en annexe du présent arrêté.

**J..**

**Article 3** : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France), accessible sur le site Internet de la préfecture au lien suivant: [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/), et dont copie sera transmise aux membres de la commission et au Directeur Général de l'Aviation Civile, :

- ainsi qu'à Madame la ministre de la transition écologique,
- et à Monsieur le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports.

Fait à Paris, le 24 janvier 2022

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,

Signé

Marc GUILLAUME

**Annexe de l'arrêté préfectoral modifiant de l'arrêté n°IDF-2020-08-12-001 du 12 août 2020  
portant nomination des membres de la commission consultative économique unique  
pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :**

**Liste des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Paris-Le Bourget fixée par l'arrêté préfectoral n°IDF-2020-08-12-001 du 12 août 2020 portant nomination des membres de la commission consultative économique unique pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly**

**Président :**

M. Michel LAMALLE, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts (article 1er)

**Autres membres de la commission consultative économique unique pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly (article 2) :**

**1. En qualité de représentants d'Aéroports de Paris :**

- M. Mathieu DAUBERT, Directeur Client ;
- Mme Christelle JACQUEMET, Directrice des finances, de la gestion et de la stratégie ;
- M. Philippe PASCAL, Directeur général adjoint, en charge des finances, de la stratégie et de l'administration ;
- M. Marc HOUALLA, Directeur général adjoint, directeur de l'aéroport de Paris CDG ;
- M. Régis LACOTE, Directeur de l'aéroport de Paris-Orly ;
- M. Thierry DE SEVERAC, Directeur de l'ingénierie et aménagement ;
- M. Franck LE GALL, Directeur des opérations aéroportuaires ;
- M. Camilo PEREZ PEREZ, Responsable trafic, capacités aéroportuaires et régulation économique. »

**2. En qualité de représentants d'organisations professionnelles du transport aérien :**

- Airline Operators Committee (AOC) Paris-CDG : M. Marcel FRANGIE, Président
- Board of Airlines Representative in France (BAR France) : M. Jean-Pierre SAUVAGE, Président ;
- International Air Transport Association (IATA) : M. Robert CHAD, Responsable France ;
- Chambre Syndicale des Transports Aériens (CSTA) : M. Marc ROCHET, Président de la commission économie compétitivité ;
- Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) : M. Alain BATTISTI, Président ;
- Airline Operators Committee (AOC) ORY : Mme. Tamara PRIMAKOFF, Présidente ;
- Syndicat des Compagnies Aériennes Autonomes (SCARA) : M. Jean-François DOMINIAC, Président. »

**3. En qualité de représentants des transporteurs aériens :**

- Air France : M. Alexandre BACLET, Directeur général adjoint Economie-Finances ;
- FedEx Express Europe : Mme Cécile JOURDAN ;
- easyJet Airline Company Limited : Mme. Agi SMITH, Senior Manager Airport Development & Procurement ;
- Vueling Airlines S.A. : Mme Charlotte DUMESNIL, Directeur général France.

**4. En qualité de représentants d'organisation professionnelle de l'assistance en escale :**

- Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale (CSAE) : M. Didier MONTEGUT, Président.